

Le dépôt monétaire de Preuschdorf

Complément d'enquête

Fabien Fischer

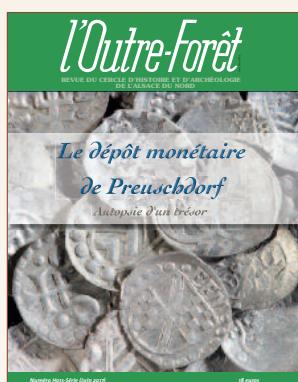
Un dépôt monétaire a été trouvé le 15 janvier 2005 dans le verger d'un habitant de Preuschdorf lors du plantage d'un prunier.

L'étude pluridisciplinaire(*) nous explique qu'il s'agit de 7327 pièces de monnaies contenues dans un pot en terre cuite, utilisé jadis pour cuire des aliments sur le feu. Ces différentes pièces de monnaie sont presque exclusivement des billons (titrés à moins de 50 % en argent) d'un diamètre de 12 à 14 mm, frappés uniquement sur une face et appelés *Schüsselpfennig*. Des pièces plus petites que la pièce d'un centime d'euro actuelle (16 mm) d'origine de fabrication très variée. Cette monnaie divisionnaire était utilisée dans les échanges quotidiens de la vie villageoise en ce début de 17^e siècle.

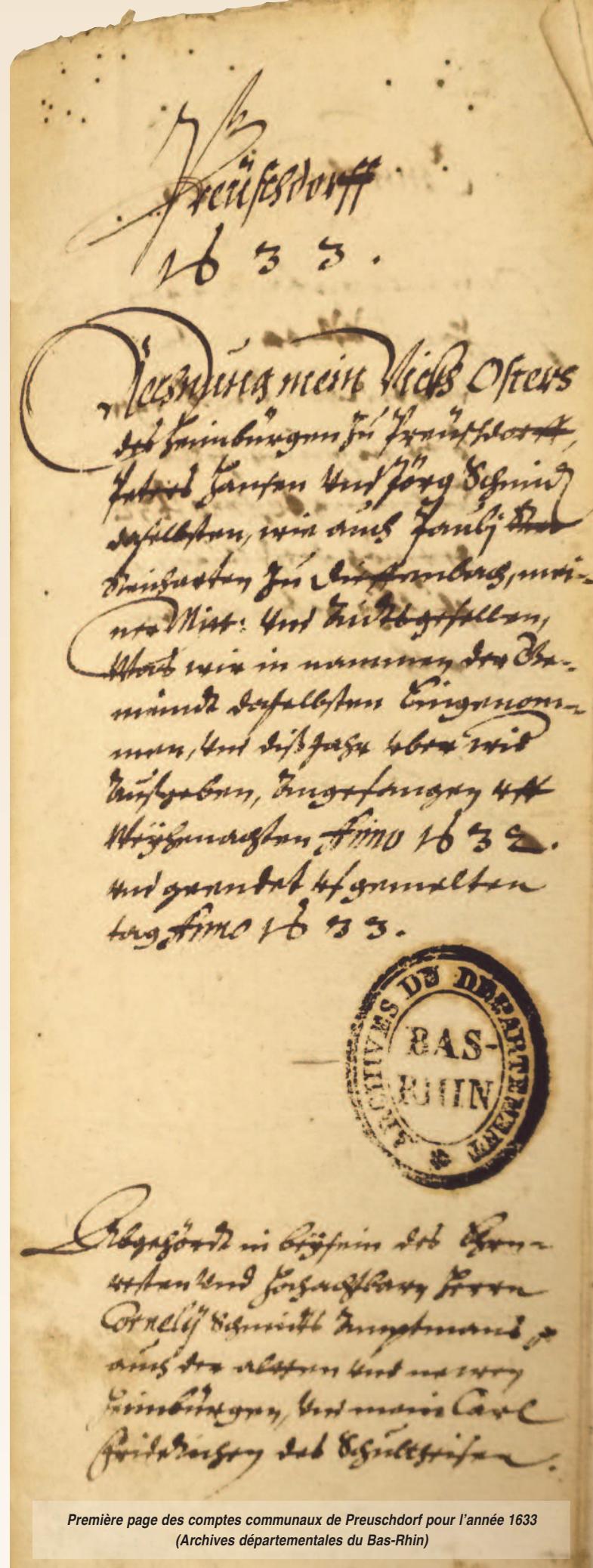
La datation de l'enfouissement, principalement basée sur l'étude numismatique, est estimée à une année proche de 1610, plutôt 1612, avant le début de la Guerre de Trente-Ans (1618). Même si quelques rares pièces n'ont pu être identifiées, on peut admettre que cette période d'enfouissement est exacte. L'étude historique nous laissant un peu sur notre faim, il est paru intéressant de la poursuivre, afin de tenter d'en savoir davantage. Plusieurs questions nous effleurent, parmi celles-ci : qui a enterré une telle quantité de pièces ? Pourquoi cette personne les a-t-elle enterrées ? Ces questions ne trouveront peut-être jamais de réponse certaine, cependant il y en a une qui mérite une attention particulière :

À qui appartenait le terrain au moment de l'enfouissement du dépôt monétaire, vers 1612 ?

En effet, un dépôt monétaire est très souvent enterré par son détenteur dans son habitation, son jardin ou tout autre endroit de l'une de ses propriétés. Répondre à cette question, savoir à qui appartenait le lieu d'enfouissement du dépôt monétaire, nous permettrait éventuellement de faire d'autres liens, de soulever de nouvelles hypothèses.



(*) *l'Outre-Forêt*,
Numéro Hors-Série,
juin 2017:
Werlé M., Henigfeld Y.,
Médard F., Moulhérat C.,
Beck L., Alloin E., Klein U.:
"Le dépôt monétaire
de Preuschdorf:
autopsie d'un trésor"



Première page des comptes communaux de Preuschdorf pour l'année 1633
(Archives départementales du Bas-Rhin)

Le cadastre de 1825

Comme le démontre l'étude précédente, la parcelle où a été trouvé le dépôt monétaire est la parcelle n°182 du cadastre napoléonien, établi vers 1825 (*Fig. 1*). Lors de l'élaboration de ce cadastre le propriétaire est Jean-Georges Rübling. Voici un historique des propriétaires du lieu de la découverte jusqu'à cette année 1825 (*Tab. 1*). Le pasteur Ernest Albert Schuler a acquis la parcelle n°182 par un acte de vente sous seing privé établi avec les héritiers Hiller et enregistré le 21 mai 1867¹⁾.

Période	Propriétaire
1921 - aujourd'hui	Les descendants de Jacques Schwenker
1881 - 1921 ²⁾	Jacques Schwenker
1876 - 1881	Henri Haessig
1867 - 1876	Ernest Albert Schuler (pasteur de Preuschdorf) puis sa veuve
ca. 1828 - 1867	Philippe Hiller puis ses héritiers
ca. 1807 - ca. 1828	Jean-Georges Rübling

Tableau 1

Propriétaires de la parcelle n° 182 sur la période 1807-2019.

Les registres d'enregistrement de cet acte de vente auprès des bureaux de Woerth et de Soultz-sous-Forêts étant lacunaires, il n'a pas été possible de remonter le fil du temps afin de trouver rapidement les actes notariés suivants. Les dates sont donc à titre indicatif, il faut savoir que l'année de mutation du bien dans les folios du cadastre ne correspond pas souvent à l'année de la transaction de vente ou de son enregistrement, ce qui complique bien la recherche. Ainsi la mutation cadastrale pour l'acquisition de Jacques Schwenker est indiquée à 1883, alors qu'il a acquis le bien devant notaire le 10 novembre 1881.

Cependant le départ de l'épicier Jean-Georges Rübling en direction de Soultz-sous-Forêts, où il est cité dans les registres d'état-civil à partir de 1826, semble indiquer une vente autour de 1826-1828 (mutation cadastrale en 1829, mais enregistrement introuvable cette année-là, ni au bureau de Woerth, ni à celui de Soultz-sous-Forêts). Quant à l'achat de Rübling, on peut se référer à son acte de mariage du 13 janvier 1807, où il avait déjà pignon sur rue avec son épicerie, donc sans doute déjà établi et propriétaire de ce lieu. D'ailleurs, son témoin de mariage et voisin Henri Mertz, était toujours son voisin sur le cadastre de 1825.

Le livre terrier de 1792

Une étude plus approfondie de la période 1800-1829 s'est finalement avérée facultative, du fait de la présence aux archives municipales de Preuschdorf des livres terriers établis pendant la période révolutionnaire et ratifiés à Preuschdorf le 9 février 1792⁴⁾.

En effet, les références au livre terrier révolutionnaire sont indiquées dans l'état des sections du cadastre napoléonien⁵⁾. Ainsi, les parcelles n° 180, 181, 182 de Jean-Georges Rübling mais aussi celles de sa voisine la veuve d'Henri Mertz (côté ouest) n° 183, 184 et 185 étaient toutes les trois contenues dans une unique parcelle, la n° 1194 du terrier révolutionnaire, celle de Jacques Mertz (*Tab. 2 et 3*).

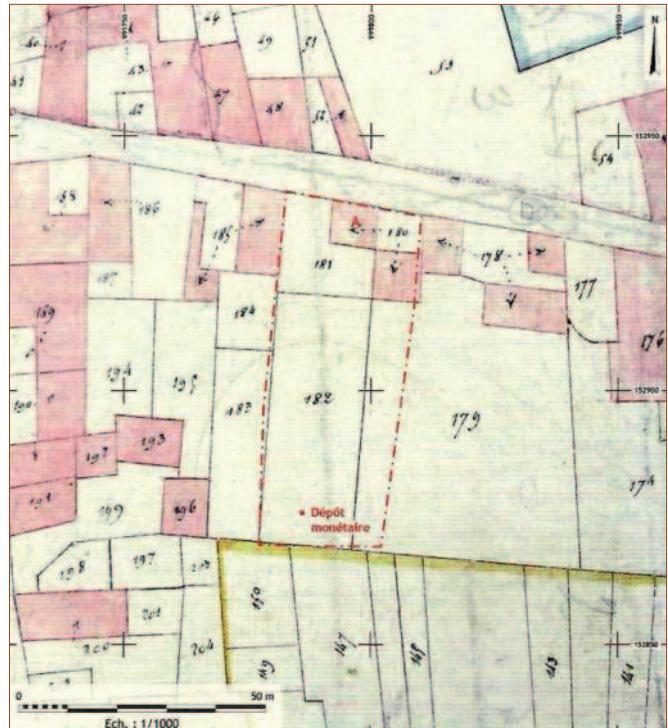


Fig.1.: Détail du plan cadastral de 1825 environ (section G), montrant la localisation de la découverte du dépôt monétaire et les limites actuelles de la parcelle n° 31
(Archives du Bas-Rhin : 3 P 404/20)

À noter que la propriété n° 1195 d'Adam Stahler - ce dernier ayant émigré lors de la Grande Fuite de décembre 1793 - a été vendue aux enchères, et en grande partie à Henri Mertz en 1795.

Pour calculer la correspondance entre les unités de l'Ancien Régime (en acres) et les unités modernes (en ares), on a pu se servir des parcelles n° 1192, 1993, 1996, 1997 et 1999 qui n'ont pas évolué entre 1792 et 1825. En sommant les superficies dans les deux systèmes métriques, on arrive à la correspondance suivante :

$$74.90 \text{ ares} = 9.09375 \text{ vierzel}$$

$$(1 \text{ acre} = 4 \text{ vierzel} = 128 \text{ ruthe} = 32768 \text{ pieds carrés})$$

Et donc, après réduction, **1 acre = 32.9457 ares**. Ce taux de conversion servira de base de calcul pour la suite.

Il a été choisi par prudence de ne pas utiliser les parcelles 1194, 1995 et 1198, car le livre terrier révolutionnaire comporte deux erreurs, pourtant bien identifiées.

Le livre terrier de 1719

Ce qui est capital dans cette recherche, c'est l'existence du livre terrier de 1719 (en deux exemplaires)⁶⁾, ainsi que de sa transcription⁷⁾. A notre disposition nous avons désormais le plan de 1825, la conversion des superficies de l'Ancien Régime en ares, la géolocalisation du site de la trouvaille du dépôt monétaire issue de la précédente étude et une description précise des biens en 1719.

Tableau 2 : Correspondances entre le livre terrier de 1792 et le cadastre napoléonien de 1825, inscrites dans l'état des sections du cadastre

N°Terrier (1792)	N° parcelles (1825)	Propriétaires (1825)	Superficie (en ares)
1192	174, 175, 176, 177	Jean-Henri CLAUSS	19.90
1193	178, 179	veuve Georges HESSIG	26.30
1194	180, 181, 182	Georges RÜBLING	14.30
1194	183, 184, 185	Veuve Henri MERTZ	9.40
1195	N/A	N/A	
1196	186, 187	Jacques STEINMETZ	5.65
1197	188	Georges DIELMANN, le jeune	3.50
1197	189	Paul HILLER	3.60
1197	190	Georges Frédéric HILLER	3.40
1198	191, 192, 194, 198	Henri MÜNTZER	6.40
1198	193, 195, 196, 197, 199	Jacques FRIEDLE	10.9
1199	200, 201, 202	Jean Georges JACOB, fils du 5e	6.50
1199	206, 207	Daniel SCHMITT	6.05

Tableau 3 : Propriétaires en 1792 et leurs successeurs, inscrits dans le livre terrier révolutionnaire

N°Terrier (1792)	Tableau (1792)	Propriétaires successifs (jusqu'en 1825)	Superficie (unité ancien régime)
1192	Jean-Henri CLAUSS, célibataire, laboureur		2 vierzel 13 ruthe
1193	Jean Georges HESSIG, tailleur		3 vierzel 6,5 ruthe
1194	Jacques MERTZ, tisserand	Frédéric MERTZ, le 10 Pluviôse An VI Georg RÜBLING	2 vierzel 24 ruthe (1 vierzel 24 ruthe*)
1195	Adam STAHLER, laboureur	Jean-Henri MERTZ, le 9 Fructidor An III	1 vierzel 16 ruthe
1196	Jacques STEINMETZ, menuisier	Jacques STEINMETZ, le jeune	22 ruthe
1197	Georges Michel HILLER, lab.		1 vierzel 8,5 ruthe
1198	Jean Georges BISCH, laboureur	La moitié de la ferme appartient à Jacques FRIEDLE, l'autre moitié à Georges Henri MÜNTZER	2 vierzel 14 ruthe (1 vierzel 20 ruthe**)
1199	Henri KIEBER, laboureur	Jean Georges JACOB, fils du 5e : une moitié Daniel SCHMITT, l'autre moitié	1 vierzel 17 ruthe

* les administrateurs ont écrit 2 au lieu de 1 vierzel

** ces derniers ont à priori omis de retrancher la vente des héritiers HERRMANN à Anne Marie RÖSSEL (26 ruthe)

Tableau 4 : Propriétaires dans le livre terrier de 1719

Page du livre terrier (1719)	Propriétaire (1719)	Propriétaires successifs (jusqu'en 1792), lorsqu'ils sont mentionnés	Superficie en 1719 (unité ancien régime)
p.1616	Jean-Henri ACKER	Jean-Henri CLAUSS le jeune, suivant adjudication du 9 juillet 1787 et contrat notarié du 5 novembre 1787	2 vierzel 13 ruthe 8 pieds carrés = 19,82a
p.1616	Jean HESSIG		2,5 vierzel 6 ruthe 5 pieds carrés = 22,14a
p.1617	Pierre CUNTZ	Ces deux propriétés ont été à maintes reprises découpées, vendues au courant de ce 18e siècle. Voir tableau 5.	1,5 vierzel 1 ruthe 5 pieds carrés = 12,61a
	Jean-Henri SCHWENCKER et sa fille Marie Marguerite		1 acre 1,5 vierzel 12 ruthe 8 p.c. = 48.40 a

**Traduction
d'un extrait du livre terrier de Preuschdorf
(1717-1719), page 1617**

Pierre Cuntz

"Un emplacement de ferme vide (eine lähre Hoffstatt) avec jardin d'une superficie de 1,5 vierzel, 1 ruthe et 5 pieds carrés, d'un côté Jean Hessig, de l'autre côté Jean-Henri Schwencker, devant la rue de l'église, derrière la Baummatt."

Jean-Henri Schwencker

"Une habitation à deux étages avec ferme, sur cette parcelle a été maintenant bâtie une maison à un étage par Nicolas Herrmann, fontaine et jardin d'une superficie de 1 acre 1,5 vierzel, 12 ruthe et 8 pieds carrés, d'un côté Pierre Cuntz, de l'autre côté la rue du vignoble, devant les communaux, à l'arrière la rue de l'église."

En marge, les nombreuses modifications concernent les parcelles de Jean-Henri Schwencker et de Pierre Cuntz, dont voici la transcription :

"modo ½ Vztl 6 Ruthen vom Garthen Hannss Georg SCHWENCKERs eigen lt p. v. 10.7.1749; modo Paul HÜLLERn Niclaus HERRMANNs antheil mit 12 Ruthen und das gebau eigen lt p. de 18.11.1752; modo ½ Vztl 6 Ruthen hievon Hss Heinrich SCHWENCKERs eigen lt p. de 19.12.1752; modo Stephan HIERONYMUS des letzteren stückel, laut p. de 26.1.1754; modo Hss Georg SCHWENCKHER dieses letzten, ½ Stück unten aus, wieder HIERONYMUS ½ Stück von Hss G. Schwencker oben aus, lt p. de eodem.; modo Paul HÜLLERs wieder 2 Ruthen eigen lt p. de 5.11.1754; modo Anna Maria RÖSCHen der leedigen eigen lt. p. de 27.3.1755; modo ½ Vztl 5 ruthen 10 schuhe und Häussel Paul LENTZen eigen lt. prot. de 17.4.1760; modo 12 Ruthen 4 schuhe Hannss Adam STAHLERS eigen, Lt. p. de 16.2.1761; modo Paul LENTZen theil Jacob MERTZen fr. lt. p. de 24.12.1763; modo ½ Vztl 10 ruthen 12 schuhe sampt gebäu Hss Georg SCHWENCKERs des alten eigen lt. p. 13.11.1771; modo Jacob MÖRTZin fr. 11 Ruthen 7 schuhe l. p. de 30.11.1773; modo ½ Vztl 7 schuhe Friederich HES-SIG eigen l. prot. de 12.7.1776; modo Jacob MERTZen fr. l. C. pr. de 9ten 7b. 1776".

Hievon geht ab zum halben theil protocolli gelt undt pfundtzoll so die Käuffern auch gut gemacht. 4s 1d.

La première remarque que l'on peut faire est que le livre terrier révolutionnaire a négligé les pieds carrés. Il n'y a pas eu beaucoup de nouvelles mesures, les administrateurs ont simplement repris les superficies du livre terrier de 1719 et toutes les évolutions ayant eu lieu entre 1719 et 1792 (partage, ventes, ce qui explique aussi l'erreur mentionnée précédemment).

Le site web Geoportail (www.geoportail.gouv.fr) quant à lui met à la disposition du public un outil de mesure de superficie, et contient les données cadastrales actuelles. Nous allons donc pouvoir projeter le cadastre actuel par transparence sur le plan de 1825 (Fig. 2) pour ce lieu-dit appelé Baummatt.

Dans un second temps, dans l'autre sens, on pourra placer les différentes superficies de 1719 converties en ares sur le cadastre moderne dans Geoportail. Pour bien faire cela,

nous disposons d'une référence, d'un point de départ indéniable : la propriété de Jean-Henri Acker (puis de Jean-Henri Clauss) dont le contour n'a pas évolué entre 1719 et 1825 (Tab. 3 et 4).

Cela permet de résoudre graphiquement le problème (Fig. 2 et 3), et de constater que le dépôt monétaire a été enterré dans ce qui était en 1719 le terrain de Jean-Henri Schwencker (1667-1757), laboureur.

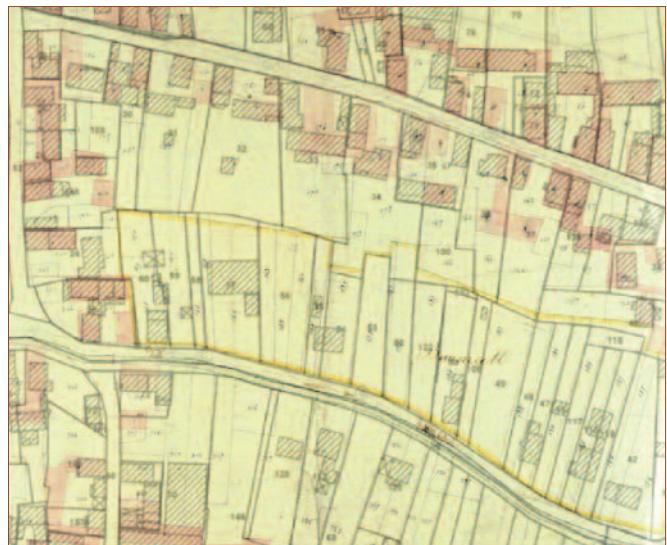


Fig. 2 : Lieu-dit Baummatt : projection du cadastre actuel (habitation et ligne parcellaire en noir épais) sur le plan de 1825 (trait fin et coloré).



Fig. 3 : placement de la surface. On reprend la somme des superficies du terrier de 1719 pour les trois parcelles (Pierre Cuntz 19,82 a + Jean Hessig 22,14 a + Jean-Henri Acker 12,61 a, voir Tab. 4), soit 5457 m², et on va la projeter sur le cadastre actuel, en reprenant les contours du plan de 1825 de la Fig. 2. En effet, en ce qui concerne les transversales nord et sud tout comme la ligne parcellaire à l'est, elles n'ont pas bougé entre 1719 et 1825 car elles forment le contour de la propriété de Jean-Henri Clauss, constant, et qui est droit. Le prolongement des transversales nord et sud sont donc également droites (modulo le tracé de la route au nord). Seule la ligne parcellaire de gauche était encore inconnue, elle devait être droite également. On fait un premier essai en choisissant un point stratégique, le coin nord-ouest de la maison de 1825 de Rübling (Fig. 1, maison A) qu'on soupçonne avoir été celle de Pierre Cuntz en 1733, car souvent les maisons sont collées à une ancienne ou nouvelle ligne parcellaire. De là, on se dirige à l'est et on pointe les coins nord-est et sud-est de la propriété de Clauss. On a alors déjà pointé 3 des 4 points du quadrilatère, ne reste alors plus que le 4^e point à placer (image de gauche, on voit l'indication instantanée de la superficie, et le 4^e point à placer). On suit alors la ligne transversale sud jusqu'à ce que l'outil nous indique instantanément les 5460 m² voulus (valeur arrondie) ! Sur l'image de droite, le 4^e point a été positionné, c'est l'image finale. La localisation du site du dépôt monétaire, le point entouré d'un cercle, est quant à elle issue de la précédente étude (voir Fig. 4).

En effet, la description de la parcelle de Pierre Cuntz dans le livre terrier, indique bien comme unique voisin à l'ouest Jean-Henri Schwencker. Il faut se rappeler qu'un bloc de poudingue a été trouvé enterré à la verticale à 90 centimètres environ à l'est du dépôt monétaire (c'est la largeur indiquée par Maxime Werlé pour le sondage archéologique). Visiblement, si l'on se réfère à la Fig. 4b, on constate que la ligne parcellaire passe également à 90 centimètres environ du dépôt monétaire, ce qui semble indiquer que ce bloc de poudingue correspond bien, comme évoqué sous forme de conjecture dans la précédente étude, à une pierre-borne parcellaire (Fig. 4a). Cette confirmation est capitale pour la suite de cette enquête, et montre le rôle essentiel que joue cette pierre-borne, découverte par les archéologues, qui ont donc procédé à un sondage à un endroit fort judicieux.

Les autres propriétaires au XVIII^e siècle

Avant d'émigrer en Pennsylvanie, Pierre Cuntz, le voisin, épingle ses dettes en 1733 en vendant tous ses biens, dont sa propriété rue de l'église, au pasteur Bolchert⁸⁾. Cette propriété n'a pas évolué entre 1719 et 1733 en termes de superficie bien qu'il y ait construit depuis une petite maison. Néanmoins, le voisin directement à l'ouest, celui de la parcelle du dépôt monétaire, n'est plus Jean-Henri Schwencker en 1733, mais la fille de ce dernier, Dorothée Schwencker, qui avait épousé en 1730 Jean-Georges Merckel (né en 1703 à Lampertsloch), et qui n'est autre que le frère de Martin Merckel, l'ancêtre de Son Altesse Royale la duchesse de Sussex, Meghan Markle. Le couple habite alors à Lampertsloch.

Une fois devenue veuve, Dorothée se remaria en 1741 avec Jean Michel Franck, de Goersdorf, et restera un bon moment à Lampertsloch, avant de revenir dans le village d'origine de son époux vers 1752.

Le 29 septembre 1746, le couple vend la fameuse parcelle à Nicolas Köhler, de Preuschdorf. Elle est décrite ainsi : "la dernière parcelle parmi trois parcelles de jardin, qui, à cause de l'entretien de la clôture (die Haag) est 3 pieds plus large que l'une des deux autres restantes, sise à Preuschdorf dans le Weingarten ½ vierzel 8 ruthe, d'un côté l'épouse de Jean-Jacques Schweickardt [Catherine Schwencker], de l'autre M. le pasteur Bolchert, en-haut sur la rue de l'église, en-bas sur le Baumgarthen". Intéressant, il y avait donc une clôture à cette propriété, large d'environ 3 pieds donc plantée sur la ligne parcellaire ou entre le dépôt monétaire et la ligne parcellaire. Il s'en est donc fallu de peu pour que les planteurs de cette clôture ne tombent sur le dépôt monétaire en creusant les trous pour la planter. Nicolas Köhler revendra la parcelle le 6 juillet 1752 à M. le pasteur Bolchert. Et le 9 septembre 1776, c'est donc Jacques Mertz qui l'acquit.

La propriété des Schwencker (1719-1792)

Maintenant que l'on connaît le propriétaire en 1719 de la propriété contenant le dépôt monétaire, une analyse en détails du contenu de cette propriété, de son partitionnement au cours du temps s'impose, afin de pouvoir collecter un maximum d'informations (nom de canton, nature du terrain, usage, antériorité, etc.). En effet, le renouvellement précédent



Fig. 4a : le schéma issu de la précédente étude, avec son échelle, qui permet d'extraire la longueur des trois côtés d'un triangle :

- 8,40 m depuis le site, parallèlement à la ligne parcellaire sud, on trace le côté qui va croiser la ligne parcellaire ouest en un point
- 6,45 m de ce point jusqu'à l'intersection des lignes parcellaire ouest et sud
- 10,70 m de cette intersection jusqu'au site (le côté long du triangle)

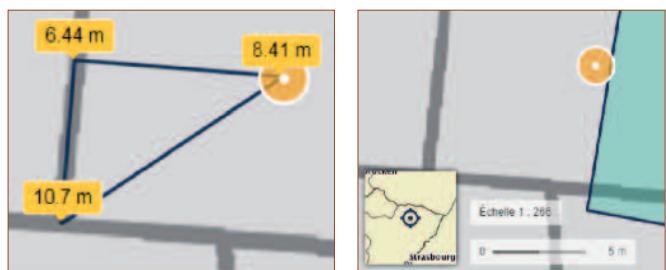


Fig. 4b : un zoom sur le site du dépôt monétaire (point blanc) à gauche le report des trois segments mesurés sur la figure 4a, puis la mémorisation des coordonnées GPS du site (48.945786, 7.79939). A droite, le zoom de la figure 3 montrant la ligne parcellaire passer à 90 cm du dépôt monétaire, ce qui correspond à la largeur du sondage de la figure 4a.

du ban de Preuschdorf, avec Dieffenbach, de l'an 1600 est lacunaire⁹⁾, et seules quelques terres et propriétés de Preuschdorf, appartenant à l'église, au seigneur ou à d'autres propriétaires fonciers - comme le prévôt Simon d'Uden - sont consignées, sur des documents datant de 1604 (extraits dudit précédent renouvellement)¹⁰⁾, 1608 et 1661¹¹⁾. Il importe donc de très bien connaître cette propriété et son voisinage direct.

Pour ce faire, on dispose des modifications indiquées dans le livre terrier, de la donation-partage de Jean-Henri Schwencker de 1732 et du précieux inventaire après décès de l'épouse de Jean-Georges Schwencker, son fils cadet, daté de 1758 (Tab. 5). D'autres inventaires ont été utiles¹²⁾. Chaque secteur porte un nom (*Am Weingarten, an der Weingass*) et la nature du terrain y figure pour l'année 1758. La projection sur le plan moderne permet à nouveau d'y voir un peu plus clair (Fig. 5), toujours en prenant comme référence la projection de la Figure 2. À nouveau on constate la concordance des superficies, en l'occurrence la confirmation que graphiquement la propriété a aussi une superficie de 48,40 ares, ce qui conforte encore davantage la valeur du taux de conversion acre = are.

Tableau 5 : Evolution des parcelles de Jean-Henri SCHWENCKER et de Pierre CUNTZ entre 1719 et 1792

Propriétaires successifs (1719-1792)	Contenu (1732)	vierzel	ruthe	pieds carrés	en ares (1732)	Localisation, nom, remarques (1732)
Jean-Henri SCHWENCKER (1719), puis...		5.5	12	8	48.40	
ses petits-enfants nés HERRMANN (c.1732) puis Anna Maria RÖSCH (c.1755)	Georges Michel HILLER son fils (1792)	jardin de 2 parcelles donne sur l'angle	0.5	12	8	7.21
Marie Marguerite SCHWENCKER, fille (ca.1719-1730) puis ses enfants, son époux Nicolas HERRMANN (1730-1752) puis Paul HILLER (c.1752) 22 ruthe 80 Sch. (et délimitée par 4 pierres-bornes) +2 ruthe depuis le jardin plus haut (c.1754)	J-Georges BISCH 001769	Habitation à un étage, entourée des 3 côtés par J-Henri SCHWENCKER		22	80	5.74
Jean-Georges SCHWENCKER, fils (c.1732) (toujours 0.5 vierzel, 6 ruthe, 8 p.c. en 1758) puis sa fille Marie Marguerite, épouse BISCH (0.5 vierzel, 10 ruthe et 12p.c. par c.1771)	M-Marg. S.(1792)	Ferme SCHWENCKER Maison 2 étages	0.5	6	8	5.67
Catherine SCHWENCKER, fille (c.1732) puis Jean-Georges SCHWENCKER (c.1749, 1752), la moitié sud (c.1754, 1758*) puis sa fille Marie Marguerite 001769 J-Georges BISCH (1792)		jardin* derrière la maison HILLER	0.5	6		5.66
Jean-Henri SCHWENCKER, fils (c.1732) puis Jean Martin SCHWENCKER (c.1752) puis Stéphane HIERONYMUS la moitié nord (c.1754, 1758*) ...puis Jacques STEINMETZ (1792)		jardin* à l'est du précédent	0.5	6		5.66
Jean-Georges SCHWENCKER, fils (c.1732) ...puis Jean Adam STAHLER (1792)		jardin*	0.75			6.18
Salomé SCHWENCKER, fille (c.1732) ...puis Thomas EICHELDINGER (1758*) puis Jean Adam STAHLER (c.1761) pour moitié (12 Ruthen et 4 Sch.) ...puis Jean Adam STAHLER l'autre moitié (1792)		jardin* puis construction en partie	0.75			6.18
Dorothée SCHWENCKER, fille (c.1732) puis Nicolas KÖHLER (c.1746) puis pasteur BOLCHERT (c.1752) ...puis Jacques MERTZ (c.1776)		jardin*, parcelle du dépôt monétaire	0.75			6.18
Pierre CUNTZ (1719), puis...				Sous total	48.49	concorde avec la surface du livre terrier
pasteur BOLCHERT (c.1733) puis la mère de Sophie Caroline WEBER (1738, c.1758), puis son gendre Michel BEHRLING (1758), puis Paul LENTZ (c.1760), puis Jacques MERTZ (c.1763)	Maison CUNTZ, construite entre le 30.09.1717 et le 02.05.1719	1.5	1	5	12.60	
pasteur BOLCHERT (c.1733), puis Vve pasteur BOLCHERT (1758), puis Jacques MERTZ (c.1773)	jardin		11	7	2.84	An der Kirchgasse habitations avec jardins
pasteur BOLCHERT (c.1733), puis Frédéric HESSIG (c.1776)	jardin	0.5	0	7	4.13	
c. = acte notarié (sinon c'est une mention)				Sous total	12.38	
* cité dans l'inventaire après décès de 1758 de l'épouse de Jean-Georges SCHWENCKER						

À noter le lotissement en six parts égales de l'ensemble des biens de Jean-Henri Schwencker par ses six enfants, effectué en 1732, en vue de la donation-partage (*"ersstlichen haben die sechs Erben das sambtliche Vermögen unter sich zu gleichen theilen verloost, wie auch hierunten jeedem dasjenige so ihme zugefallen beybeschrieben worden"*). La propriété d'habitation et son environnement direct ont été décrits en cinq parties dans le partage (*Fig. 6*). Ce lotissement en cinq zones définies par les héritiers était-il nouveau, inédit, ou alors basé sur un découpage plus ancien ? Difficile de répondre d'emblée à cette question.

Voici la description de ces cinq zones. Premièrement, la ferme de Jean-Henri Schwencker (*"an der Weingass"*), dont voici la description en 1732 : "une maison à deux étages, cour, grange, étable et jardin, d'une superficie de $\frac{1}{2}$ vierzel, 6 ruthe et 8 pieds carrés, d'un côté Daniel Kieber de l'autre en partie à côté des enfants de Nicolas Herrmann et en partie cet héritage, donne devant sur la rue du vignoble (*Weingass*), et à l'arrière en partie sur cet héritage et en partie sur Jean Georges Jacob le vieux". Elle revint à son fils cadet Jean-Georges Schwencker. Deuxièmement, l'habitation des enfants de Nicolas Herrmann, dont l'épouse défunte Marguerite était la fille ainée de Jean-Henri Schwencker, qui donnait aussi sur la rue du vignoble, et à l'arrière sur le jardin de Jean-Henri Schwencker. Troisièmement, deux parcelles de jardin, le secteur donnant sur l'intersection entre la rue du vignoble et la rue de l'église (*« am Weingarten »*). Quatrièmement, un lot de deux jardins de même superficie à l'arrière de la ferme (*am Weingarten*). Et enfin un lot de 3 jardins de même superficie à l'est (*am Weingarten* également), dont le livre terrier donne un autre nom *« der Baumgarthen »* (grâce à la description du voisinage nord des parcelles des voisins au sud).

À noter que c'est donc la 3^e parcelle, la plus à l'est, qui contient le dépôt monétaire. Encore sur le tracé d'aujourd'hui, on devine les trois parcelles.

Lorsque l'on regarde à nouveau le placement de la propriété de Nicolas Herrmann sur la *Fig.6*, on sait, pour des raisons de place, que Jean-Henri Schwencker n'avait pas une ferme en forme d'un 'U', peut-être en forme d'un 'L'. Pour faire ce 'L', la dépendance collée à l'habitation principale devait être un peu plus éloignée de la route par rapport à la ferme de son voisin. Ou alors le corps de ferme avait-il sim-

plement la forme d'un 'I' ? Il aurait pu se laisser un peu plus de place au niveau de la rue du vignoble, ce qui signifie que l'espace de vie de sa ferme était plutôt orienté vers l'arrière que sur la route, ce que l'on retrouve en 1758.

La famille de Jean-Henri Schwencker

Jean-Henri Schwencker est le seul fils de Marc Schwencker, un tailleur d'habits originaire de Würzburg arrivé à Preuschdorf vers 1662, et de Catherine, la fille de Wendelin Stab, meunier à la Brehmühle (le moulin entre Mitschdorf et Preuschdorf). Le couple a encore eu une fille, Anne Catherine, qui s'est mariée à Woerth en 1694 et s'y est établie, les autres enfants n'ayant pas survécu. Marc, l'ancêtre de tous les Schwencker de Preuschdorf, qui était aussi collecteur de la dîme à Preuschdorf en 1666^[13], décède entre 1674 et 1682, dans des circonstances inconnues (sans doute du fait de la Guerre de Hollande qui fit des ravages dans la région). Sa veuve se remaria alors avec un autre tailleur d'habits, Martin Arneger (Arnecker), veuf, le mariage fut célébré à Preuschdorf en 1682^[14]. La veuve décèdera ensuite en son domicile de Preuschdorf en 1697, ce qui désigne Jean-Henri Schwencker comme repreneur naturel de l'habitation de ses parents à Preuschdorf.

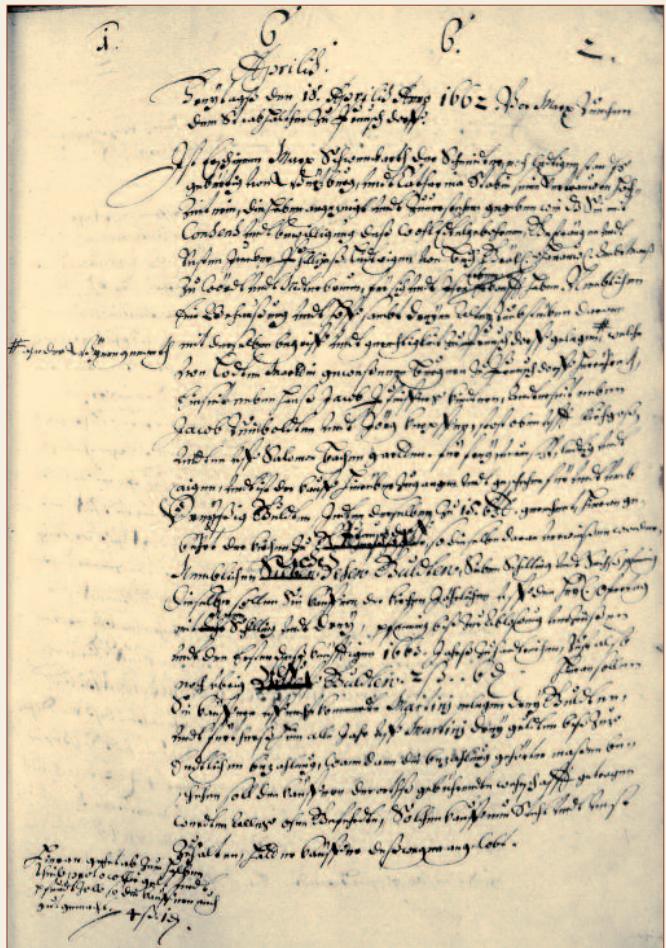
À noter que le mariage avec Arnecker fut sans doute assez bref, étant donné que Catherine Stab est toujours désignée comme veuve Schwencker sur son acte de sépulture, du moins son second époux lui était sans doute pré-décédé^[15]. Jean-Henri s'était marié précédemment en 1696 avec une jeune femme originaire de Lembach, Anne Marie Hördt. Déjà le 21 décembre 1687, il est désigné comme parrain, étant le fils de "la Catherine du tailleur" (*"Hans Henrich Schwenckher d. Schneid. Ketden Sohn zu Preuschdorf"*).

Ainsi, jusqu'à son mariage, Jean-Henri vivait chez sa mère puis reprit l'usage puis la propriété de la maison de son père, où vivait encore sa mère redevenue veuve. L'enquête s'est donc naturellement orientée vers la recherche de l'acte d'achat de la maison aux alentours de 1662, par feu son père Marc Schwencker dans les enregistrements du tribunal bailliager de Woerth (période 1635-1673)^[16]. En effet dans ce registre figurent des copies de nombreux actes notariés (ventes, testaments, donations, etc.), notamment la vente de biens tombés en déshérence suite à la désaffection ou aux nombreux décès liés à la période de la Guerre de Trente Ans.

Achat de la propriété par Marc Schwencker 18 avril 1662

Une fois fiancé, Marc Schwencker a effectivement acheté un bien tombé en déshérence (voir transcription et traduction de cet acte de vente, page suivante), ce qui constitue une autre bonne surprise dans cette enquête. Comme la superficie n'est cette fois pas indiquée pour ce bien, on se contentera de sa description : « *Une habitation avec ferme à ladite rue du vignoble à Preuschdorf, avec trois pièces de vieilles vignes à côté de la ferme, d'un côté les enfants de Jean-Jacques Pfeiffer; de l'autre côté Jacques Reinbold et Georges Knopf, donne en-haut sur la rue de l'église, en-bas sur le jardin de Salomon Bach*

Cette propriété est donc du bon côté de la rue de l'église, puisqu'il y a la dénomination *« An der Wynen genant »*. Cette dénomination nous indique qu'il y a la notion de vignoble que l'on retrouve aussi en 1732 dans *"Weingarten"*, *"Weingass"*. Ensuite, voici ce qu'on retrouve dans l'inventaire après décès de Pierre Anis de 1712 : *"der Weeg, der Weinen genannt"*. La rue du vignoble s'appelait donc aussi *"Weinen"*, et donc *"an der Wynen"* signifie que l'habitation de Marc Schwencker donnait directement sur la rue du vignoble.



Freytag den 18. Aprilis Anno 1662. Vor Marx Renchen dem Staahhalther zu Preuschdorf. Ist erschinnen Marx Schwenkarth der Schneider, noch ledigen Standts gebürtig von Würzburg, undt Catharina Stabin seine vertrauen Hochzeiterin, die haben angezeigt undt Zuverstehen gegeben wie da sie mir Consens undt bewilligung des Wohledelgeboh-ren, Gesträngen undt Vesten Juncker Phillips Ludwigen von Buch Grävl. Hanauwl. Ambtmanns zu Wördt undt Nidterbrunn, für sich undt Ihre Erben erkauft haben. Nemblichen eine Behausung undt Hoff sambt dreyen alten Reebstücken daran mit derselben begriff undt gerechtigkeit zu Preuschdorff gelegen(#), welche von Lodten Martdin gewesenen Burger zu Preuschdorf herruhret, einseit neben Hans Jacob Pfeifers Kindtern, anderseit neben Jacob Reinboldten undt Jörg Knopfen, stost oben uff Kirchgass, undten uff Salomon Bachen gartden. Für frey, ledig undt aigen, undt ist der Kauf hineüberzugangen undt geschehen für undt umb Dreyssig Gulden, jedten derselben zu 15. bzt. gerechnet, hineangebührt der Kirchen zu Preuschdorf so dieselbe daran verwiesen worden, nemblichen Acht Zehen Gulden, sieben Schilling und Sechs pfennig dieselbe sollen Sie Kauffern der Kirchen jährlichen uff den Herl. Ostertag mit zween Schilling und drey Pfennig bis zu Ablosung und Zinsen undt den ersten des künftigen 1663 Jahres zu handrichten ?? also noch übrig elf Gulden 2 S.. 6d. Hinen sollen sie käufern uf recht kommendte Martini erlegen drey Gulden und fürthershin alle Jahr uf Martini drey Gulden bis zur endlichen bezahlung, wann dann die bezahlung gehörter massen beschehen soll den käuffern der orths gebührende wehrschaft getragen werden alles ohne Geferde, solchen kauffern steht undt vest zuhalten, hald er Käuffer desswegen angelobt.

[en marge] (#) ahn der Wynen genanth
Hievon gehet ab zum halben theil protocilli gelt undt pfundtzoll so die Käuffern auch gut gemacht. 4s 1d.

Traduction

Vendredi, 18 avril 1662. Devant Marc Reech, le prévôt à Preuschdorf. Ont comparu Marc Schwenkarth le tailleur, encore célibataire, natif de Würzburg et Catherine Stab, sa fiancée, qui ont indiqué et expliqué comme ils me donnent le consensus et la permission du bien-né, honorable et noble hobereau Phillippe Louis de Buch, bailli du comte de Hanau à Woerth et Niederbronn, pour eux et pour leurs héritiers ils ont acheté en l'occurrence une habitation avec ferme, contre celui-ci trois pièces de vieilles vignes à Preuschdorf (#), avec le même contenu et les mêmes droits, issus de Martin Loth, feu bourgeois à Preuschdorf, d'un côté les enfants de Jean-Jacques Pfeiffer, de l'autre côté Jacques Reinbold et Georges Knopf, donne en-haut sur la rue de l'église, en-bas sur le jardin de Salomon Bach, comme bien propre. L'achat a été fait pour trente florins, chacun calculé sur la base de 15 Batzen, à payer à l'église de

Au nord se trouve la rue de l'église. Sur son flanc ouest par contre, la propriété ne donne pas sur la rue du vignoble. Elle est donc allongée sur l'axe sud-ouest/nord puisque les voisins dits "à côté" jouxtent sur les deux côtés les plus longs tandis que les deux autres voisins "en-haut/en-bas" (ou "devant/derrière") communiquent toujours avec les côtés les plus courts de la propriété,

L'évolution de la Baumatt nord avant 1719

Les précieux actes notariés de cette période ont permis de faire des recoupements intéressants pour cette partie supérieure de la Baumatt. À nouveau, on dispose d'une référence, l'habitation de Jean-Georges Jacob.

À la mort de son père en 1712, elle lui a été transmise et il y vivait toujours en 1719. Toutes ces descriptions de voisinage dans ces actes (actes de vente, échanges, reconnaissances

Preuschdorf qui en avait la gestion dix-huit florins, sept schilling et six pfennig, sur ceux-ci les acheteurs devront verser une redevance annuelle de 2 schilling et 3 pfennig à l'église le jour de Pâques, jusqu'au paiement complet et le premier versement aura lieu l'année à venir 1663. Il reste donc encore onze florins 2 schillings 6 deniers, les acheteurs devront payer trois florins à la St-Martin de cette année et au-delà chaque année à la St-Martin trois florins et jusqu'à paiement complet. Et lorsque le paiement de ces dits montants aura été effectué, les acheteurs pourront, sans entrave des représentants locaux, entrer en possession du bien qui sera donc le leur.

[en marge] (#) à ladite rue du vignoble
De là sont retirés pour moitié le paiement de l'acte notarié et le péage, que les acheteurs ont réglé. 4 schilling et 1 denier.

représentée grossièrement par un quadrilatère. La parcelle au sud, celle de Salomon Bach est à l'opposé de la rue de l'église, elle est donc un jardin de la partie sud de la Baumatt, où il n'y avait que des jardins à cette époque, ainsi que l'Allmend (les communaux) sur le coin sud-ouest de ce canton rural (du moins en 1719).

sances de dette avec gage, inventaires après décès, partages, ...) nous permettent d'établir ce relevé entre la maison Jacob et les jardins de Schwenker (Tab. 6).

On constate un écart très minime de 0,5 % (68,64 ares en 1708, contre 69 ares en 1719). Ainsi, en 1708, la nature de ce secteur semblait en partie viticole (vieilles vignes abandonnées), en partie cultivable (sans doute des vignes

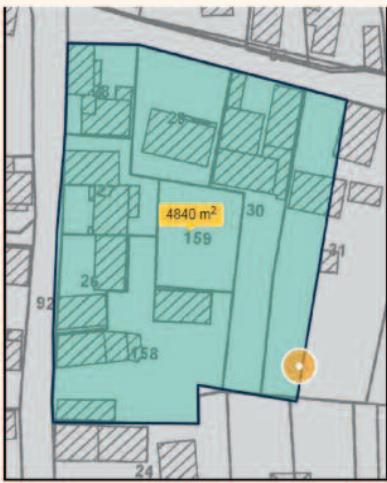


Fig.5

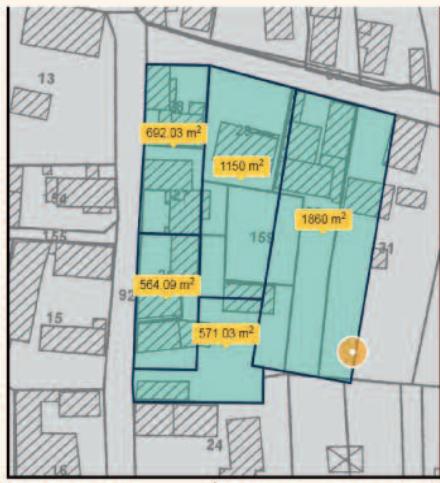


Fig.6

Fig.5 : La propriété de Jean-Henri SCHWENCKER en 1719, avec le site du dépôt monétaire

Fig.6 : Terrain en 1732, les 5 secteurs (de bas en haut et de gauche à droite) :

"An der Weingass":

- 1- la ferme SCHWENCKER
- 2- le voisin Paul HULLER, propriété délimitée par 4 pierres, existe depuis 1719.

"Am Weingarten"

- 3- un jardin de 2 parcelles, sur le carrefour
- 4- le jardin de 2 parcelles au centre
- 5- le jardin de 3 parcelles à l'est, avec le site du dépôt monétaire, sur la 3e parcelle.



Fig. 7a



Fig. 7b



Fig. 7c



Fig. 7d

Fig. 7:
Différents cas d'interprétation pour le placement des trois vignes de la propriété de Marc Schwenger en 1662.

1. Extension postérieure vers l'ouest uniquement

Fig. 7a: les trois vignes de 1662 sont les trois parcelles de $\frac{1}{4}$ vierzel chacune, toujours présentes sous cette forme en 1758

Fig. 7b: les trois vignes de 1662 sont trois parcelles de 1 vierzel chacune, et qui sont devenues quatre parcelles de $\frac{1}{4}$ vierzel, dont seules trois parcelles de $\frac{1}{4}$ vierzel sont toujours présentes en 1758.

Fig. 7c: les trois vignes de 1662 sont trois parcelles de $\frac{1}{4}$ acre chacune, ce qui couvre tout l'espace (1 acre = 32.94 acres)

2. Extension postérieure vers l'ouest mais aussi vers l'est

Fig. 7d: les trois vignes de 1662 sont en fait trois parcelles de 1 vierzel chacune, mais n'englobant pas le dépôt monétaire. Les Schwenger auraient dans ce cas acheté postérieurement, et en plus, une vigne d'un vierzel à l'est, ce qui ferait en tout un 1 acre.

abandonnées précédemment) et en partie habitée. Ce secteur fut progressivement et rapidement arasé pour construire de telle sorte que seule la parcelle de Pierre Cuntz restait encore à bâtir. Ainsi cinq constructions ont vu le jour entre 1708 et 1719, celles de Jean Hessig d'origine suisse, de Jean-Henri Acker originaire de Spachbach, celle de l'autochtone Jean Martin Jacob, celle de Jean Burtz, et enfin celle de Pierre Cuntz qui fut la dernière à être bâtie.

Le vignoble Baumgarthen

On se rappelle que le terrain du voisin Jean Jacob, en 1708, tout comme une bonne partie de ce secteur était encore rempli de vignes. En analysant plus en profondeur le registre du tribunal bailliager (1635-1673), ce secteur *Baumgarthen* contenait dans les années 1660 en très grande partie voire exclusivement des vignes comme l'indique l'achat de prés en 1666 dans la partie basse de la *Baummatt*, par le déjà cité

Salomon Bach dont voici la description: "au-dessus des 3 prés, des vignes appelées *Baumgarthen*" (oben uff Reben der *Baumbgartden* genanth, unten den *Bachstadten*). Le *Baumgarthen* était donc la désignation explicite du vignoble à cet endroit dès 1660 et avant cela.

En 1651, les habitants de Preuschdorf auraient dû verser 1 ohm et 8 mass de vin au receveur ecclésiastique, mais comme toutes les personnes redevables sont décédées et que les vignes de toute la montagne ne sont plus entretenues, rien n'a été versé ("item hat der Bodenzins Wein jährlich daselbst ertrag 1 ohm 8 mass weil aber die Leut gestorben und der ganzen berg nit mehr gebawen wirt ist auch nichts eingangen"). En 1663, le vin n'est plus livré à Preuschdorf que par Arbogast Schäffer ("... würdt aber jetzo mehr nicht geliefert als von Arbogast Schäffer von Haus undt Hoff"). Visiblement seules les vignes de Schäffer (dans la montagne, pas au

Tableau 6 : Evolution des parcelles de la Baummatt nord avant 1719

jardin	terre
vigne	habitation

Propriétaires successifs avant 1719, sur la base d'un découpage en 1708	Contenu le plus ancien connu	Contenu 1708	Contenu fin 1719	en Vierz. 1708	en ares 1708	en ares 1719	
Georges KNOPF et Jacques REINBOLD (ca.1635), sur l'angle	?	?	Nicolas Herrmann			12.95	
Martin LOTH (ca.1635), Marc SCHWENCKER (1662), J-H SCHWENCKER (1719)	ca. 1635	Schwencker	Schwencker				
<i>Im Baumgarten :</i> Martin LOTH (ca.1635), Marc SCHWENCKER (1662), J-H SCHWENCKER (1719)	ca.1635	?	Jean-Henri Schwencker			35.53	
Martin LOTH (ca.1635), Marc SCHWENCKER (1662), J-H SCHWENCKER (1719)	ca.1635	?					
Martin LOTH (ca.1635), Marc SCHWENCKER (1662), J-H SCHWENCKER (1708, 1719) - dépôt monétaire	ca.1635	?					
Jean-Jacques PFEIFFER (ca.1650,1662), Jean JACOB dit Hans Möbs JACOB (1684, 1708+ 1 vzl), Jean-Georges JACOB, son fils (1708, 1712+), Anne-Marie sa fille oo1709 J-Georges EYERMANN (1712), Pierre CUNTZ (fév. 1717)	1708	vieille	Pierre CUNTZ (1718/19)	1	8.24		
Jean-Georges PFEIFFER (1684), Philippe CLAUSS (c.1684-1708+), Maria Barbara CLAUSS sa fille (c.1708, fév.1717, c. 02/05/1719) oo 1712 Pierre CUNTZ (0.5 vzl + 1 ruthe)	1684					12.61	
André LOGEL (1684,1686), Philippe CLAUSS (c.1686-1708+), Martin CLAUSS son fils (c.1708, fév.1717) (0.8 vzl) échange cette pièce avec Pierre FIX (c. 26/10/1717), Jean HESSIG (c. 26/10/1717)	1686				1.33	10.98	
Jean LOGEL (1686,1708,1709,1710+), Elisabeth, sa fille oo J-Georges NONNEMACHER (c.1710, 1 vzl), Pierre FIX (1717), Jean HESSIG (c. 26/10/1717)	1708		Jean HESSIG (1717/19)	1	8.24	22.14	
Georges REMPP et sa veuve (+1670), Anne-Marie REMPP oo Jean RÖSSEL, leur fille (1670-1709), Jean Martin RÖSSEL, son fils (c.1709, 1 vzl), Pierre FIX (c. 26/10/1717, 1 vzl), Jean HESSIG (c. 26/10/1717), Jean-Henri ACKER pour 5 ruthe (c. 29/07/1718)	1708	vieille			1	8.24	
Philippe CLAUSS, ses héritiers à partir de 1708, mais aussi les propriétaires précédents : - 1 pièce (0.66 vzl) : Jean-Georges EYERMANN / Jean BUBEL (1681), Caspar FORST (c.1681,1684), Philippe CLAUSS (c.1684), sa fille Dorothée (c.1708,1709) et d'elle à son frère Martin CLAUSS qui échange cette pièce avec Pierre FIX (c. 26/10/1717), HESSIG (c. 26/10/1717), Jean-Henri ACKER (c.1718)	1681						
- 1 pièce (0.5 vzl) : Jean-Georges EYERMANN / Jean BUBEL (1681), Caspar FORST (c.1681,1684), Philippe CLAUSS (c.1684), sa fille Catherine (c.1708) épouse de Georges ACKER (c.1709) qui la donnera à son frère Jean-Henri ACKER (1717)			Jean-Henri ACKER (1714/19)			19.82	
- 1 pièce (0.5 vzl) : Jean BAUER (1681,1684), Martin ARNECKER (1685), Philippe CLAUSS (1708), sa fille Catherine (c.1708) épouse de Georges ACKER (c.1709), Martin CLAUSS	1708						
- 1 pièce (0,5 vzl) : Jean-Jacques ZINCK(1685), Martin ARNECKER (c.1685), Philippe CLAUSS (1708), son fils Martin CLAUSS (c.1708,1709), Martin CLAUSS revend ces 2 pièces à Jean-Henri ACKER (c. 29/07/1718)	1685	7 pièces			4	32.95	
- 1 pièce (0.66 vzl) : Jean-Jacques ZINCK(1685), Martin ARNECKER (c.1685), Philippe CLAUSS (1708), sa fille Dorothée (c.1708)	1663		Jean Martin JACOB (1712/18)				
- 1 pièce (0.5 vzl) : Charles FRIDERICH (ca.1635), Salomon BACH (c.1663), Jean BAUER (1682), Martin ARNECKER (1685), Philippe CLAUSS (1708), sa fille Marie Barbara (c.1708,1709)	ca.1635						14.43
<i>In der Obersten Baummatt :</i> - 1 pièce (0.66 vzl) : Jean-Georges EYERMANN (1663,1682), Philippe CLAUSS (c.1682), sa fille Catherine (c.1708) épouse Georges ACKER (c.1709) Jean Martin JACOB a déjà racheté les trois pièces ci-dessus (1718)	1682						
				Total	68.64	69	
Jean Georges PFEIFFER (1682,1708, c.1709,1712,1714), Jean BURTZ (1719)	1709		Jean BURTZ	0.80	6.59	6.95	
Jean JACOB dit Hans Möbs JACOB (/1673-1708+) Jean-Georges JACOB le Vieux, son fils (c.1708, 1709, 1712+) Jean-Georges JACOB, le fils de ce dernier (c.1712)	1708		Jean-Georges JACOB	0.5	4.12		
<i>Neben der Obersten Baummatt :</i> Jean-Pierre Georges JACOB le Vieux (1708, +1712) Jean-Georges JACOB, le fils de ce dernier (c.1712, 1719)	1708	J-G J.					26.51

Abréviations : c.=acte notarié : gage, vente, partage, inventaire après décès,... ; vzl = vierzel

village), l'un des survivants de la Guerre de Trente-Ans, produisent à nouveau. Les vignes du *Baumgarthen* ont-elles vraiment été relancées ? Des vieilles vignes laissées à l'abandon depuis trop longtemps ne donnent souvent plus beaucoup de bons raisins et finissent souvent par être arrachées et remplacées par une nouvelle culture de vigne ou d'autres cultures plus intéressantes, comme on peut le voir sur le même tableau avec une alternance de terres et de vignes. C'est ce qui est arrivé aux vignes de Marc Schwencker, qui faisaient partie du lot acheté. Il a pu opter pour la conversion de ces trois vieilles vignes en vergers, ou pour agrandir un peu sa ferme. C'est ce qui est donc arrivé également à tout ce secteur *Baumgarthen* qui a été transformé en lieu d'habitation (maison + jardin/verger) entre 1708 et 1719.

En dehors de la propriété de Martin Loth, le lieu d'habitation le plus proche du *Baumgarthen* était la propriété de feu le prévôt de Preuschdorf, Charles Friderich, bien en déshérence vendu le 3 mars 1663 à Salomon Bach, encore lui ("ein lehre Hoffstatt mit sambt zwei Egerten darauf 2 fröhlicherbaum im Dorf Preuschdorf uff der Kirchgassen gelegen, einseit Hans Jacob Ayermanns Erben, anderseit den Reeben, stost oben uff Kirchgass, undten uff unterste Baummatt, kommt von Caroll Fridrich dem Schultheisen"). Cette propriété est bien à côté des vignes. À priori, au vu de la description, il devait s'agir de l'emplacement de la maison de Jean-Martin Jacob (1712). D'ailleurs Jean Bauer, de Goersdorf, qui épouse en 1668 Marguerite la veuve de Salomon Bach, est encore cité propriétaire à cet endroit en 1682, entre les vignes et les héritiers Eyermann.

Les trois vieilles vignes de Marc Schwencker

La propriété est accolée à un lot de trois vignes, autre point important. La question du placement exact de ces trois vignes en 1662 est cruciale (*Fig. 7*). Ce placement permettrait de dire si le territoire reste inchangé entre 1662 et 1719 et si le dépôt monétaire était dans la propriété acquise en 1662 par Marc Schwencker.

Lorsque l'on regarde le tableau 5, on se souvient que Jean-Henri Schwencker avait transmis à ses enfants trois parcelles identiques, dont la parcelle du dépôt monétaire, une autre au centre, et enfin une troisième donnant sur la ferme : ces trois parcelles ont chacune une contenance de 3/4 vierzel. Autrement dit, initialement il s'agissait peut-être d'une superficie de 3 vierzel que Jean-Henri aurait divisée en 4 parts contiguës, et il aurait donné trois de ces quatre parts à ses enfants. La quatrième part contiguë de 3/4 vierzel, que serait-elle devenue ? Elle ne pourrait être la parcelle de Hans Möbs Jacob, à l'est, qui a une contenance de 1 vierzel donc supérieure, elle aurait par conséquent forcément été intégrée à l'ouest (*Fig. 7b*).

Une hypothèse parmi d'autres, car on peut tout à fait imaginer que cela ne s'est pas passé ainsi et que le partitionnement de Jean-Henri Schwencker était inédit et non calqué sur la composition, le découpage du bien de Martin Loth en 1662. Cette configuration ferait entrer le dépôt monétaire dans la propriété de Martin Loth, mais elle n'est pas à privilégier.

Si l'on regarde maintenant le tableau 6, en 1708, il y a une alternance de parcelles d'un vierzel (1/4 acre), d'un drittel (1/3 acre), et même d'un acre. Ainsi les trois vignes de 1662 ont pu également avoir chacune une superficie d'un vierzel ou d'un drittel. Ensuite, la dénomination et la localisation du *Weingarten* (littéralement "le vignoble"), indiquent bien que les trois vignes de Marc Schwencker étaient contenues dans ce vignoble dit *Weingarten*, en bordure du lieu-dit viticole *Baumgarthen*, et adossées directement aux propriétés voisines de la rue du vignoble (un siècle plus tard d'Hiller et de Roessel) et de la sienne.

Qui étaient ses voisins ? Reinbold et Knopf ? Ou alors les enfants de Jean-Jacques Pfeiffer ? Il est hautement probable que les deux propriétés de Reinbold et Knopf donnaient sur la rue du vignoble et non à l'est de Schwencker, car cela signifierait que la parcelle de vigne à l'est aurait été coupée en deux dans sa largeur (la partie haute pour Reinbold, la partie basse pour Knopf, ou inversement). Cela est hautement improbable pour ce secteur viticole, dont les parcelles donnent toutes à la fois sur la rue de l'église en-haut et sur la partie basse de la *Baummatt* en contrebas, aucune n'était coupée en deux.

Quant aux comptes communaux de l'année 1633¹⁷, ils mentionnent les deux voisins (sans doute disparus) de 1662, notamment Jacques Reinbold, qui paie une taxe sur un verger donnant sur la rue de l'église en 1633 "einnahm von dem Allmend Obst, ab dem Obst uf der Kirchgassen". Il est possible que ce verger communal fût situé à l'angle de la rue du vignoble : un verger voisin des vignes de Martin Loth ? Le registre bailliager ne mentionne pas de vente à Marc ou Jean-Henri Schwencker des propriétés de Reinbold ou de Knopf, vente qui a dû avoir lieu après 1673. Ces deux biens étaient aussi des biens en déshérence étant donné que ni Reinbold, ni Knopf ou des descendants de ces derniers ne sont mentionnés à Preuschdorf par la suite.

Tous ces indices nous amènent à penser qu'il n'y aurait que deux configurations à retenir, celles expliquées sur les figures 7c et 7d, la configuration 7c étant la seule à englober le site du dépôt monétaire.

Laquelle de ces deux configurations est la plus probable ? On peut noter que l'habitation de feu Martin Loth jouxte le lieu de l'enfouissement assurant une discréption et une proximité supplémentaire pour cacher le pot en terre cuite, au fond de sa propre propriété (cas 7c), ce qui donnerait un avantage certain à cette configuration. Dans le cas 7d, on ne peut pas en dire autant de ce propriétaire, qui ne possédait en ce lieu qu'une ou plusieurs parcelles de vignes, aucune habitation, ce qui rend cette hypothèse moins probable. En termes de distance, la ferme de Marx Schwencker se trouve à 40 m du site. En comparaison, l'habitation la plus proche, rue de l'église, de l'autre côté de la rue, se trouve à 70 m du site. Le jardin de la ferme Friderich se trouve à 85 m du site...

En conclusion de cette analyse, Marc Schwencker a acheté en 1662 la propriété qui sera agrandie vers la rue du vignoble et transmise par la suite à son fils Jean-Henri. Cette propriété devait selon toute vraisemblance déjà contenir en 1662, le terrain du dépôt monétaire, un vignoble d'une super-

ficie d'un acre (3 pièces de vignes d'un tiers d'acre chacun) dépendant du lieu d'habitation. La ligne parcellaire à proximité du dépôt demeurerait ainsi inchangée entre 1662 et 1719, et même entre la disparition de Martin Loth (vers 1635) et 1719 (*Fig.8*). Qui était Martin Loth ? Est-ce que Martin Loth possédait déjà le site du dépôt monétaire en 1610 ?

Martin Loth

Un mystère presque total entoure le précédent propriétaire supposé du site du dépôt monétaire. C'était un bourgeois de Preuschdorf et il est probablement décédé pendant la Guerre de Trente-Ans, c'est à peu près tout ce que l'on sait de lui. Il n'apparaît pas dans l'inventaire des biens fonciers (1626) ou dans les comptes ecclésiastiques (1576-1665) du bailliage de Woerth, ni dans les comptes communaux de Preuschdorf (1633). Néanmoins le patronyme Loth est bien présent à Preuschdorf, mais aussi à Retschwiller, Wissembourg, Woerth, voici les différentes citations :

- 1532-1536 : Valentin Loth est échevin au tribunal de Wissembourg.
- 10.07.1589 : Erhardt Loth, vitrier de Wissembourg se marie à Woerth. Un seul fils Bernard, né en 1591, se marie le 27 décembre 1616 à Woerth, encore cité 1618, le 22.01.1626 (bourgeois vitrier à Woerth) et en 1631, 1635 où il est cette fois échevin.
- 1610¹⁸⁾ : Jean fils de Georges Loth, de Preuschdorf, se marie à Gunstett, s'y installe et quitte ainsi le bailliage de Woerth, ne paiera plus la taille issue de l'ancien servage. ("Abzüge, abkauff der Leibeygenschaft, item von Lotten Georgen Sohn Hansen vor den Abtrag der sich gen Gunstet verheuraret 4 Gulden")
- 21.04.1616 : il y a un Jean Loth vigneron à Wissembourg (paroisse St-Jean) ("Hans Lott der Rebman Anna sein Hausfrau, Gevatter Steffe Fri... das Kind genandt worden Hans Steffen")
- 16.06.1616 : baptême d'Anne Madeleine, fille d'Anastase Loth et de son épouse. (Wissembourg, paroisse St-Michel), marraine Madeleine épouse de Jean Lichtertag.
- 21.10.1618 : baptême de Jean, fille d'Anastase Loth et de son épouse Odile (Wissembourg, paroisse St-Michel), parrain Jean Lichtertag (les Lichtertag sont aussi des vignerons)
- 1626¹⁹⁾ : Jean Loth, à Preuschdorf ("Lodenhans")
- 31.10.1634 : Martin Loth, vigneron-tâcheron, meurt de peste à Soultz²⁰⁾. Ça ne peut être lui, il n'est en effet pas bourgeois de Preuschdorf.
- 1656 : transaction de vente d'une vieille maison, dont les voisins sont les héritiers de Georges Loth, située dans la rue de l'église à Preuschdorf (côté nord appelé *Kirchfeld*, le côté sud étant *Baummatt*) ("Georg Lotten erben")
- 1660 : Georges Loth possédait des vignes du côté Pfaffenweg et est cité comme voisin lors d'une vente à Preuschdorf ("Lodten Jörgen")
- 1660 : vente d'une vieille ferme, issu de la succession de Georges fils de Jean Loth, de Preuschdorf, située également rue de l'église (côté nord, côté *Kirchfeld*) ("Lodten Hansen Georgen zu Preuschdorf Verlassenschaft")

- 1662 : acte d'achat du bien de feu Martin Loth (habitation, ferme et lot de 3 vignes), bourgeois de Preuschdorf, par Marc Schwencker

- 1663 : les héritiers d'un Jean Lott ont du bien dans le village disparu de Büren, commune de Hoffen (*Notariat de Catharinenbourg : Inventaire après décès de Jacques Weimer du 4.05.1663 : "Haus - item ein hausplatz im dorf Beyren, sampt dem garten einseith neben Hans Lothen Erben, anderseith undt oben das ackerfeld, unden den dorfwieg stossend"*) Est-ce lui ? (Jean Loth, né le 13 juillet 1615 à Retschwiller, Bas Rhin, France)

Jean-Jacques Pfeiffer, rien qu'un voisin ?

En l'absence de totale certitude sur le fait que la parcelle était celle de Marc Schwencker en 1662, il convenait de s'intéresser à ce voisin, qui aurait été le voisin oriental. Jean-Jacques Pfeiffer, né à Preuschdorf vers 1615 (date estimée), était le fils de Wolfgang Pfeiffer. Ce dernier, originaire de Nuremberg fut le cavalier d'honneur (*Einspänniger*) du Comte de Hanau-Lichtenberg en 1604, puis prévôt de Preuschdorf sur la période 1610-1621 au moins (en 1608, Simon d'Uden était encore à ce poste).

Après la mort de son père, Jean-Jacques avait pour tuteur Elias Steb, le meunier de la Brehmühle, depuis au moins 1633. Il épousa ensuite une certaine Odile aux alentours de 1640. Jean-Jacques était également boucher à Preuschdorf. En 1641, il est bourgeois et prévôt de Preuschdorf et y habite car il y fait baptiser son fils Wolf Henri. Il fera baptiser encore deux autres enfants, Balthasar en 1643 et Jean-Paul en 1645. En 1650, il semble avoir abandonné sa famille ("Ottilia, Hans Jacob PFEIFFERs desertoris Ehefrau").

Le 21 mars 1660, dans la maison de Jean-Jacques Pfeiffer, ancien bourgeois de Preuschdorf, Jeanne Catherine Steinheil, 22 ans, la belle-sœur du pasteur de Preuschdorf Isaac Meyer, fit venir les administrateurs bailliagers de Woerth afin qu'ils notent ses dernières volontés. La pauvre est alitée dans cette maison et souffre, elle souhaite léguer tous ses biens à sa sœur Anne Salomé, l'épouse du pasteur, notamment un anneau en or avec une petite tête de mort, un bracelet en or, un manteau de fourrure, une robe noire, ainsi que toutes ses affaires personnelles. Quant à la vaisselle en argent et effets domestiques, ils devront revenir à sa mère Anne Klein de Bouxwiller, l'épouse du greffier à la chancellerie Jean-Georges Steinheil. Heureusement plus de peur que de mal, la jeune femme survécut et se maria deux ans plus tard.

Les suivants auront moins de chance puisque le 21 juillet 1660, Balthasar Pfeiffer, le fils cadet de Jean-Jacques décèdera dans la même maison à Preuschdorf. Le frère de Jeanne Catherine, Georges Henri, décèdera également à Preuschdorf la même année, le 24 août 1660.

Cette anecdote issue d'un acte officiel du livre bailliager montre s'il fallait encore le prouver les liens qui existaient entre la chancellerie de Bouxwiller et la famille Pfeiffer, à de nombreuses reprises au poste de prévôt à Preuschdorf au cours de ce 17^e siècle.



Fig. 8 - La situation du dépôt monétaire en 1635, avec les 3 fermes certaines les plus proches et la propriété de Martin Loth (entourée de jaune) contenant le site du dépôt monétaire.

On voit que la ferme de Martin Loth, à gauche, est la plus proche du site. Les vignes du Baumgarthen s'étendent à ce moment-là sur la superficie entourée de violet. À noter qu'à cette époque, aucune ferme n'est mentionnée dans la partie en contrebas, qui était exclusivement réservée aux jardins de la Baumatt. Le jardin directement au sud de la propriété était appelée Adolphsgarten. C'est Salomon Bach qui acquit l'Adolphsgarten en 1660, lors d'une vente des biens du nommé Adolphe Wolff. À l'ouest, les parcelles de Jacques Reinbold et de Georges Knopf où il y avait peut-être aussi des habitations.

Les autres voisins

Georges Knopf est cité dans les comptes communaux de 1633 : "einnahm Bodenzins. item empfangen von Georg Knopffen, zuvor Hans Hangs ab einem plätz bey seinen Hoff 4d". Georges Knopf paie 4 deniers de taxe foncière (Bodenzins) pour une place près de sa ferme. Avant lui, c'est Jean Hangs qui la payait. Peut-être que cette ferme était la ferme voisine de Schwencker ?

Par ailleurs, on trouve un certain Mathias Knopf dans le registre paroissial de Woerth, mais il est de Goersdorf, avec un mariage au 11 novembre 1656 : "Matthes Knopff, Matz Knopffen sel. gewese. Burgers und Wolleweber zu Gerstdorf eheleibl. hinderlass. Sohn u. Jungfrau Anna Veit Kochers? des Kuhehirten eheleib. Tochter."

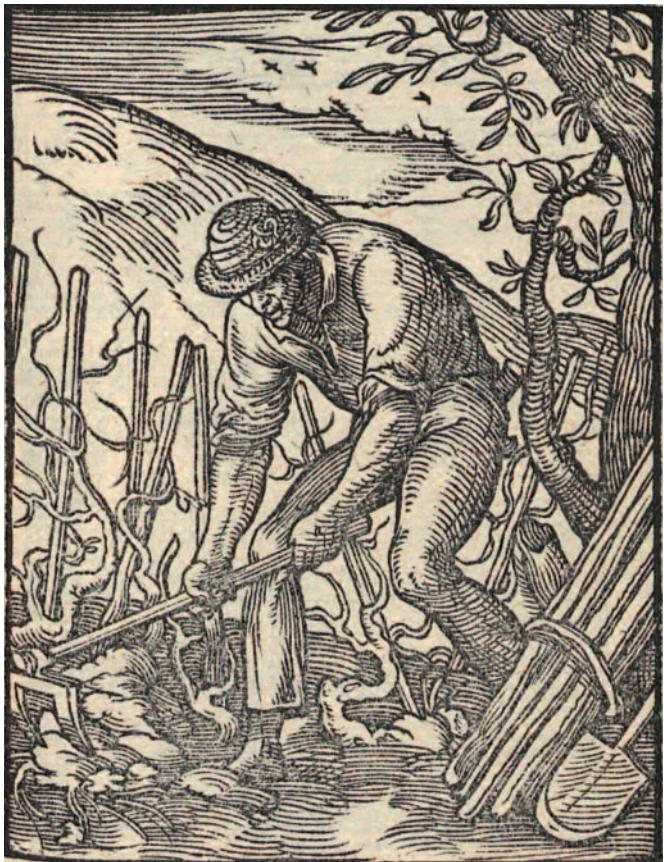
On rencontre le patronyme Reinbold(t) à Preuschdorf, déjà en 1584 Marzolph Reinbolt vend 3 ohms de vin et doit payer la dîme à Bouxwiller, sur cette vente. En 1610, les héritiers de Jean Reinbold (1610) sont récipiendaires d'une pension, la raison n'est pas citée, sans doute Jean Reinbold avait-il une fonction importante à Preuschdorf : "Ausgabe Pensiones. item Johann Reinbolts Erben uf Amprosius n° 36... 7 Gulden, lauth Ambtmanns Rechnung

Ap. (?) 1615 beygelegt". Jacques Reinbold, l'autre voisin, quant à lui, est explicitement cité à trois reprises sur les comptes communaux de 1633 :

- "einnahm gartenzins im Bruch der 6.zins. item empfangen von Jacob Reimboldt ab der dritten Nohm 4s"
- "einnahm geltt von dem allmen obs. item empfangen von Jacob Reimboldt ab dem Obs uf der Kürchgassen 11 s"
- "ausgaab rentlohn. item Jacob Reimboldt wegen des Schreibers zu Lohn 5 s". "Jacques Reimboldt, à cause du scribe à payer, reçoit un versement de 5 schilling": quel rôle avait Jacques Reimboldt à Preuschdorf ? Un autre de cette famille, Jean Reimboldt, apparaît dans les comptes : "einnahm bodenzins, item empfangen von Hans Reimboldt ab seinen platz bey seinem Hoff. 1s 3 d."

La population de Preuschdorf (1626-1667)

Le 20 novembre 1633, le village de Preuschdorf, avec Görsdorf et Mitschdorf, est pillé par les Impériaux^{21) 22)}. Avant cette date, le pasteur de Preuschdorf s'était déjà réfugié à Woerth, comme l'indique le registre paroissial (cité le 10 mars, 6 juin et 21 juillet 1633). Les comptes communaux déjà



« Le vigneron », Gravure issue de l'ouvrage de Jost Amman
Das Ständebuch (Francfort, 1568)

cités nous permettent d'établir une liste d'habitants de Preuschdorf pour cette année-là, certes non exhaustive, mais qui donne un pointage de certaines personnes toujours présentes le 25 décembre 1632 :

- Jacques Albrecht, Balthasar Angstett, Laurent Bärr, les plus jeunes enfants de Nicolas Bärr, Laurent Bauer, Jean Beckher fils de Thiébaut, la veuve de Jean Bronn, Jean Clauss, Michel Clauss, Wendel Clauss fils de Valentin, Thiébaut Feutsch, le prévôt Charles Friderich, André Fritsch, Jean Fritsch, Wendel Fritsch fils d'Adam, Michel Grembs, Jean Günther, Valentin Günther, Jean Hangs, la veuve de Jean Hellman, les héritiers de Barthélémy Jacob fils de Jean, Barthélémy Jung, Jean Klein, Georges Knopff, la veuve de Stéphane Korn fils de Jean, Jean Ludwig fils de Georges, Jean Michel, Martin Müller, Arbogast Oster, Jean Oster, la veuve d'André Oster, le bourgmestre Vick Oster, Jean Peter, Barthélémy Preysach, Jacques Reimboldt, Jean Reimboldt, Georges Remp, Jean Rempp, fils de Michel, Georges Riech, Michel Riech, Vick Riech, Wendel Riech, Adolphe Schäffer, André Schäffer, Arbogast Schäffer, Jean Schäffer, Mathieu Schäffer, Wendel Schäffer, Georges Schmidt, Jean Schmidt fils d'Adam, Jean-Georges Seyler, Marzolff Seyler, Elias Steb le meunier de la Brehmühle tuteur des enfants de feu Wolfgang Pfeiffer, Jean Syfridt, Jonas Veltin, Valentin Veltin fils de Jean, Wendel Vintz, Wendel Weber, Jean Weber fils de Michel, les héritiers de Mathieu Wild, Adolphe Wolff, le berger, le vacher, le porcher, le fermier du Weylenbach et sa soeur. Il y a d'autres personnes ayant des intérêts à Preuschdorf ou à Dieffenbach qui y sont citées : les héritiers de Marzolf Baur (le receveur ecclésiastique), le charpentier Clade, Jean Dietrich, le receveur des aumônes Philipp

Haller, le bailli Cornelius Schmidt, M. Jean-Christophe Schreyer pasteur présenté à la paroisse de Preuschdorf (vers Noël 1632), les héritiers de Wolfgang Wirsing et les personnes de Dieffenbach Paul Strichart et Jean Wendel.

Cela permet de constater que les Preuschdorfois n'ont pas tous déserté le village en 1633. On retrouve des habitants de Preuschdorf réfugiés par la suite à Woerth mais peut-être aussi à Wissembourg (paroisse St-Jean) en 1634-1635, car certains habitants de Woerth sont allés s'y réfugier.

D'autres sont très bien documentés à Lembach à cette période, dont la plupart sont mentionnés précédemment. Le 10 septembre 1633, Adam Fritsch, fils d'André, y fait baptiser son enfant. Valentin Veltin, fils de Jean, y fait baptiser sa fille le 1^{er} décembre 1633. Wendel Fritsch, fils d'Adam s'y marie le même jour avec Catherine, la fille de Vick Riech, tous de Preuschdorf. André Fritsch y fait baptiser sa fille Christine le 5 janvier 1634. Martin Oster et Paul Kick sont parrains le même jour. Vick Oster le bourgmestre de Preuschdorf qui avait été auditionné par le bailli Cornelius Schmidt sur les comptes communaux peu après Noël 1633, avait épousé Gertrude la fille du boulanger de Lembach Jean Dreher, de laquelle il eut une fille, baptisée le 12 janvier 1634. Thiébaut Fick sera le parrain. Le 17 août 1634, le pasteur procède à trois mariages à Lembach, dont celui de Jacques Albrecht avec Catherine, la veuve du joueur de fifre Henri Appenheber. La réduction drastique de la population se serait donc opérée à partir de l'attaque des Impériaux le 20 novembre 1633 et jusqu'en 1637 (épidémie de peste au plus haut en 1635-1636), où il semble y avoir le plus bas démographique. Voici l'évolution du nombre d'habitants entre 1626 et 1667 :

- 1626 : 90 bourgeois²³⁾
- 1633 : ~ 60 bourgeois
[1633(20 nov.) : Preuschdorf est incendié par les Impériaux]
[1633-1634 : refuge à Lembach, à Woerth]
[1635-1636 : pic de l'épidémie de peste]
- 1637 : 5 bourgeois (tous malades)²⁴⁾
- 1641 : 7 bourgeois²⁵⁾
- 1667 : 26 bourgeois²⁶⁾

Le livre du tribunal bailliager de Woerth ainsi que les registres paroissiaux de Preuschdorf et de Woerth nous permettent de déterminer parmi ces habitants de 1633, quelles familles ont survécu :

- Jean-Jacques Pfeiffer, fils de Wolfgang est prévôt à Preuschdorf en 1641. Georges Frédéric Pfeiffer, son plus jeune frère, se marie à Preuschdorf en 1641. Leur frère aîné Philippe quant à lui s'installera à Woerth.
- Michel Rempp habite à Preuschdorf en 1642.
- Marc Riech, sans doute le fils de l'un des Riech cités en 1633, habite à Preuschdorf en 1643, y est prévôt depuis environ 1653 (sans doute après la désertion de Jean-Jacques Pfeiffer) et jusqu'à sa mort en 1663.
- Mathieu Oster, bourgeois de Preuschdorf en 1644, et le précédent Marc Riech dont les épouses étaient héritières des feux Philippe et Jean Weber, récupèrent par la suite des biens.

- Les meuniers Steb sont toujours à la Brehmühle en 1644, avec Wendling.
- Jean Jacob, dit Hans Möbs Jacob, fils de Barthélémy, baptise son fils en 1650.
- Jean-Georges Seyler se marie le 21 janvier 1650 avec Catherine la fille de feu l'échevin André Fritsch, tous de Preuschdorf. Valentin Reech, fils de feu Vick Reech se marie le même jour.
- Salomon Bach, originaire d'Heimerdingen près de Stuttgart, est le mari de Marguerite la fille de Wendel Clauss fils de Valentin, qu'il épouse en 1652. Salomon achète en 1660 avec Valentin Clauss des lots de biens à Preuschdorf anciennement à Adolphe Wolff et André Feutsch.
- Michel Cuntz épouse Marguerite, la fille d'Arbogast Schäffer
- Marguerite Bauer, l'épouse de Wendling Stab était la fille de Laurent Bauer, vacher, qui semble aussi avoir survécu, il décède à Goersdorf en 1662.

Épilogue

Cette recherche nous a permis de parcourir plus de trois siècles et d'enrichir nos connaissances sur l'environnement immédiat du site du dépôt monétaire dit "trésor de Preuschdorf". Elle nous a permis notamment d'élucider le mystère du bloc de poudingue qui était une pierre-borne parcellaire. Nous comprenons aussi que le site était dans une zone purement viticole. Par ailleurs, en 1635 et sans doute avant, le site était contenu selon toute vraisemblance dans une propriété englobant ferme et vignes, dont l'entrée donne sur la rue du vignoble.

L'espoir que le propriétaire du site du dépôt monétaire soit une personne documentée sur la période 1612-1635 était bien réel. Hélas, Martin Loth n'est cité pour la première fois qu'après 1635. Il s'agissait d'un bourgeois, sans doute un

agriculteur ou un vigneron, comme la plupart des habitants de Preuschdorf. Possédait-il déjà le site en 1612 ? Impossible de répondre à cette question, tout dépend de la date à laquelle il s'y est établi. Si on sait qu'il y avait déjà des Loth à Preuschdorf à cette époque, difficile de répondre pour le cas de Martin, il pouvait être jeune, comme d'une génération plus ancienne. Il n'a non plus été possible d'identifier le site sur des documents de cette période ou encore antérieurs.

Concernant la pierre-borne parcellaire, on ignore si elle a été plantée lors du renouvellement du ban de 1717 (ce qui serait au plus tard) ou antérieurement, par exemple lors du renouvellement de 1600, la limite parcellaire aurait alors été reprise telle quelle au renouvellement de 1717. Dans ce dernier cas, la borne posée en 1600 aurait pu servir de repère pour l'enfouissement du dépôt monétaire quelques années plus tard.

La récolte et le transport d'une partie de la dîme par son successeur Marc Schwencker nous permet d'imaginer que peut-être Loth récoltait aussi la taxe, et que ce rôle pouvait être lié à la ferme. La grande dîme ainsi que les autres dîmes étaient toutes prélevées, pour deux tiers, par les Cisterciennes de l'abbaye de Koenigsbruck²⁷⁾. À cette fin, les redevances en argent et en nature étaient ainsi portées à Kutzenhausen par des transporteurs (comme Schwencker). Il semblerait que les habitants de Preuschdorf préféraient payer la dîme sur le foin en argent plutôt qu'en nature, et que le mode de paiement pouvait varier d'une année à l'autre. Il est possible d'imaginer qu'une collecte d'argent ait eu lieu, les pièces théâtralisées par un individu désigné par la communauté pour gérer une cagnotte commune à son gré, et ce, afin de faire face aux exigences et à l'humeur peut-être changeante du collateur qu'était l'abbaye cistercienne.

À vrai dire, le secret de l'histoire du dépôt monétaire de Preuschdorf restera scellé à tout jamais...

Tableau récapitulatif des propriétaires du lieu de découverte du dépôt monétaire

Période	Propriétaire
1921 - aujourd'hui	Les descendants de Jacques Schwencker
1881 - 1921	Jacques Schwencker
1876 - 1881	Henri Haessig
1867 - 1876	Ernest Albert Schuler (+ 1874), pasteur, puis sa veuve
ca. 1828 - 1867	Philippe Hiller, puis ses héritiers
ca. 1807 - ca. 1828	Jean-Georges Rübling
1798 - ca. 1807	Georges Frédéric Mertz
1776 - 1798	Jacques Mertz (+ 1796), puis sa veuve Marguerite née Schumacher (+ 1798)
1752 - ...	Jean-Philippe Bolchert (+ 1754), pasteur, puis sa veuve
1746 - 1752	Nicolas Köhler, puis sa veuve
1732 - 1746	Dorothée Schwencker (+ après 1752)
1697 - 1732	Jean-Henri Schwencker (+ 1757)
1662 - 1697	Marc Schwencker (+ ca. 1680), puis sa veuve Catherine née Steb (+ 1697)
? - 1635 / 1662	Martin Loth, décédé à priori pendant la Guerre de Trente-Ans

Notes :

- 1) AD67, 3 Q 27426 : Enregistrement du 14 septembre 1876 au bureau de Soultz-sous-Forêts de la vente du bien à Henri Haessig, la même année, feuillet 78 : "... während der Ehe erkauf worden zu sein von Philipp & Heinrich Hiller auf Grund registrierter Titel. Privatact reg. 21. May 1867 fol.46.c"
- 2) Archives du Service Départemental de l'Enregistrement de Strasbourg : registre de l'enregistrement des donations du bureau de Woerth, Volume 11, numéros 36 et 37 - Enregistrement en date du 25.07.1921 de la donation de Jacques Schwencker
- 3) Archives de l'étude notariale Ritter de Woerth. Etude de Me Louis Wolff, acte n° 1869 - Donation de Jacques Schwencker, en faveur de ses enfants, établie le 23.03.1921. C'est Georges Schwencker, le grand-père maternel de l'inventeur du dépôt monétaire, qui reçoit la propriété
- 4) Archives municipales de Preuschdorf : parmi ces registres, celui répertoriant les propriétés bâties de la section B : "Grundsteuer, Sektions-Verzeichnis B, Munizipalität von Preuschdorf, Sektion Kirchfeld"
- 5) AD67 3P404/2 : Etat des sections (tableau indicatif). 1826 (ban de Preuschdorf et Dieffenbach)
- 6) AD67 1E1/103 et 8E379/1 : le livre terrier de Preuschdorf commencé le 30.9.1717 et terminé le 31.8.1719, et sa copie.
- 7) Transcription du livre terrier par Jean-Marie Klipfel (déc. 1995)
- 8) AD67 6E46/37 : Contrats de l'étude notariale de Woerth concernant Preuschdorf (1731-1736), avec index alphabétique
- 9) Livre terrier de 1719 (extrait) qui indique l'an 1600 pour le précédent renouvellement du ban de Preuschdorf et Dieffenbach : "Wann nun der anfang solchen Werckhss in dem Amt Wörth, und zu vorderst mit denen Dörffern Preüschorff und Dieffenbach im untern Elsass unterhalb dem Forst gelegen, welche beede einen gemeinschaftlichen bann haben und mann seith anno Ein Tausend Sechs Hundert nicht mehr revidiert, zu machen für nötig befunden..."
- 10) 2 G 550/14 Renouvellement des biens de l'église sur le ban de Preuschdorf, 1604, dont voici l'introduction : "Ernewerung der Kirchengüter zu Preuschdorf D. Annos 1604. Kündt und zu wissen sey hiemit menniglichen, das uf heut dem vierten tag Monats May, nachbenannten Jars, hienach geschriebene Kirchen Güethere gelegen im Bann undt dorff Preischdorf, uf an...Herrn Friedrich Bartholme, der Zeit Schaffner unndt Innsamler der Kirchen undt heibigen Gestell, des Ampts Wördt, durch die Ersamen, Herren Simeon von Uden, Schultheisen, Schmidt Ludwig: Gerichtschöffen von zuegemelgten Preisdorf... Georg Helfer der zeit Stadtschreibern zue Wördt"
- 11) AD67 E 2664.2 : copie de l'acte de vente d'une maison, sise à Preuschdorf, par Simon d'Uden, à la seigneurie (1608) avec une localisation très floue qui pourrait toutefois correspondre à celui du dépôt monétaire; E 2664.3 : renouvellement du bien de fabrique "Widdumgut" à Preuschdorf (1661)
- 12) AD67 6E40.2/130 à 142 : Etude notariale de Soultz-sous-Forêts II : Inventaires après décès de Preuschdorf (1703-1790)
- 13) AD67 50J157 : Comptes du bailliage de Woerth de 1666, dans le "Fonds du comté de Hanau-Lichtenberg II" (50J). La seigneurie paie à Marc Schwencker 1 Viertel de blé pour avoir collecté le tiers de la dîme de Preuschdorf : "Ausgaab Korn [...] Zehendt Trägern. Item Marx Schwenckhardt zu Preuschdorf den dritten theil frucht zehenten daselbst zusammen zu tragen, für seine belohnung geben l. quittung nr 39. 1 Viertel".
- 14) AD67 Registre paroissial protestant de Preuschdorf: "Brischdorf V. Junius [1682] - Martin Arneger Wittber und Schneider mit Marx Schwencker Burger und Schneider Seel. zu Brischdorf nachgelass : Wittben, mit Namen Catharina, copulirt worden."
- 15) idem : [1.11.1697] "Catharina, Schwenckhardtin Wittib, ihres alters 65. Jahr, und wurde den 2. darauf ehrlich zue Erden bestätiger"
- 16) AD67 17J7 : Sentences du tribunal seigneurial de Woerth 1635-1673, 1 vol. 4°, dans le "Fonds du comté de Hanau-Lichtenberg I" (17J)
- 17) AD67 E 2670.11 : Comptes du receveur communal (*Heimburger*) de Preuschdorf de 1633 (du 25 décembre 1632 au 25 décembre 1633)
- 18) AD67 50J157 : Comptes du bailliage de Woerth de 1610, dans le "Fonds du comté de Hanau-Lichtenberg II" (50J)
- 19) Martin Wolfgang. Die im Salbuch der Aemter Wörth und Niederbronn von 1626 vorkommenden Familiennamen. in Bulletin du Cercle généalogique d'Alsace, Strasbourg, 1985. pp. 415-422, établi à partir de la source suivante : Hauptstaatsarchiv Darmstadt, Fonds D 21 B Nr. 3/30 : "Wörth : Inventarium der Ämter Wörth und Niederbronn (1626)". Un certain Lodenhans est cité sur les folios 65r et 66r.
- 20) AD67 : Registre paroissial protestant de Soultz : "Le 31 octobre 1634 est mort de peste à Soultz Martin Loth, c'était un pauvre journalier, vigneron-tâcheron, accusé avec d'autres de vols, sinon un homme bon et de bonne volonté. Il laisse derrière lui un pauvre métier à tisser, et avec cela des dettes, Seigneur accueille-le." / "Den 31.Oct. (1634) ist zue Sultz pesta gestorben Martin Loth, war ein armen Taglöhner, und Rebmann, accusabatur cum alteri operarus furti, sonst ein guter willig mann, hinderlies ein armen Waifin, und dabey Schulden, gott sey ihm gnädig."
- 21) Stiefelhagen Peter. Aus der Weissenburg Chronik des Münzmeisters Mock. in Zweiter Jahres-Bericht des Vereins zur Erhaltung der Altertümer in Weissenburg und Umgegend, herausgegeben für das Jahr 1906. Wissembourg : Ackermann, 1907. pp. 10-18
- 22) Archives municipales de Wissembourg : *Chronique du maître monnayeur Mock*, tome 3, pp. 147-148. Extrait : "Den 20. November [1633] haben dagegen die Hagenauer in das Wörther Amt nach Gördsdorf, Preuschdorf, Mitschdorf und Merkweiler gestreift mit viel Karren und Wagen, die Früchte bei guter Musse ausgedroschen alles was sie gefunden, aufgeladen, 3 Personen erschossen, etliche gefangen und mit sich hinweg geführt, haben innerhalb 14 Tagen 19 Glocken aus den Kirchen des Wörther Amtes genommen." Traduction : "Cependant, le 20 novembre 1633, les impériaux de Haguenau ont sévi dans le bailliage de Woerth en se rendant à Goersdorf, Preuschdorf, Mitschdorf et Merkwiller avec beaucoup de charrettes et de chariots. Ils ont battu les céréales à souhait, ont chargé tout ce qu'ils ont trouvé, tué 3 personnes, en ont arrêté certains et les ont emporté avec eux. Ils ont dérobé en l'espace de 14 jours, 19 cloches des églises du bailliage de Woerth".
- 23) Hauptstaatsarchiv Darmstadt, Fonds D 21 B Nr. 3/30 : "Wörth : Inventarium der Ämter Wörth und Niederbronn (1626)"
- 24) AD67 E2763.5 : Rapport du bailli de Woerth sur la situation malheureuse des sujets. Les pièces sont datées de Strasbourg. Elles constatent, comme toutes les pièces authentiques de cette époque, l'effrayante réduction et l'anéantissement de la population
- 25) Hauptstaatsarchiv Darmstadt, Fonds D 21 B Nr. 3/31 : "Wörth : Inventarium der Ämter Wörth und Niederbronn (1641)"
- 26) AD67 E2763.6 : Relevé des citoyens du bailliage de Woerth (1667).
- 27) Claude Muller, "Les possessions territoriales de l'abbaye de Koenigsbruck au début du XVIII^e siècle", *L'Outre-Forêt*, n° 62, 1988, p. 13-26